

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : **15**

Séance du 02 décembre 2022

fonction : **14**

Conseillers présents : **9**

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. Alain SINDT ; M. GABRIELE Jérôme ; M. KOP Patrice ; M. HIRTZ Thiébaud ; Mme DELAPORTE Marjorie ; M. Jean-Marc SINDT ; M. Pierre Edouard BODEREAU ; M. BERGER Laurent

Présent par procuration : M. RISCH Jérôme donne procuration à Mme DELAPORTE Marjorie
Mme Véronique ANDRE donne procuration à M. Alain SINDT

Absents excusés : M. HILD Didier ; Mme MARCK Christelle épouse SCHMIT et M. LINSTER Nicolas

1 – Validation du compte-rendu de la séance du 20 octobre 2022

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil s'il y a des remarques à formuler sur le compte-rendu de la dernière séance du 20 octobre 2022.

Aucune remarque n'étant formulée, Monsieur le Maire propose donc de valider la séance du 20 octobre 2022.

Le conseil municipal, Monsieur le Maire entendu, valide le compte-rendu de la séance du 20 octobre 2022 à l'unanimité des membres présents.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 02 décembre 2022

Le Maire, Guy HOCHARD

